



Feuille officielle d'avis du district de Moutier

Numéro 44
Mercredi 3 décembre 2025

La Semaine édite et publie en exclusivité les avis officiels des communes municipales et mixtes du district de Moutier. Cette feuille officielle d'avis du district de Moutier (FOADM) fait partie intégrante de l'hebdomadaire et paraît une fois par semaine, le mercredi, 47 fois dans l'année.

Toute transmission d'avis officiel à paraître dans la FOADM doit se faire exclusivement par la plateforme en ligne disponible sur le site internet www.lasemaine.ch.

Terme pour la validation des publications et avis: au plus tard le lundi à 14 h pour publication le mercredi de la même semaine. Lorsqu'un avis est validé en ligne sur la plateforme, suite à réception du BAT (bon à tirer), il n'est plus possible de le retirer et sera facturé.

Editeur: Association des Maires et Présidents de bourgeoisie du district de Moutier

Contact: foadm@lasemaine.ch

Tarif des insertions: partie officielle, sur 3 col. à la page: Fr. ~80 le mm + TVA (63 mm de large).



Berne

Avenir Berne romande: ouverture des services dans le Jura bernois et à Bienne

Les administrations cantonales situées à Moutier déménagent d'ici à la fin de l'année pour accueillir le public dans leurs nouveaux locaux. Les déménagements des services bernois sont programmés en fonction de leurs propres impératifs et de la disponibilité des locaux qu'ils occuperont.

Services avec accueil du public

Intendance des impôts Région Jura bernois-Seeland (imposition des entreprises, encaissement, AVOR/services postaux et guichet)

Ouverture du guichet (taxation, perception)

Date: 17.11.2025

Adresse: Place de la Gare 10, 2502 Bienne (provisoire avant Tavannes Machines)

Un guichet sera disponible à terme pour la population dans le centre administratif Tavannes Machines.

Office des poursuites du Jura bernois-Seeland / Office des faillites du Jura bernois-Seeland

Ouverture du guichet

Date: 1.12.2025

Adresse: Sur le Brassiège 3, 2605 Sonceboz-Sombeval (provisoire avant Tavannes Machines)

Office des poursuites, agence du Jura bernois: 031 635 39 50

Office des faillites, agence du Jura bernois: 031 635 95 50 (nouveau)

Tribunal régional (agence du Jura bernois) / Ministère public (agence du Jura bernois) / Ministère public des mineurs (antenne du Jura bernois) / Autorité régionale de conciliation (agence du Jura bernois)

Ouverture du guichet

Date: 5.1.2026

Adresse: Rue de l'Union 13, 2502 Bienne (provisoire avant Tavannes Machines)

Les agences des autorités judiciaires du Jura bernois restent joignables par courriel, ainsi que par téléphone selon les horaires habituels d'ouverture de leur centrale téléphonique dont les numéros restent inchangés.

Police territoriale

Pour les services de police, la population peut d'ores et déjà s'adresser au guichet du poste de Tavannes, dont les horaires d'ouverture seront élargis début 2026. Le guichet du poste de Moutier reste accessible jusqu'au 30 décembre 2025

Adresse: Grand-Rue 1, 2710 Tavannes (provisoire avant Tavannes Machines)

Services sans accueil du public

Intendance des impôts, Région Jura bernois-Seeland (taxation des particuliers)

Date: 24.11.2025

Adresse: Sur le Brassiège 3, 2605 Sonceboz-Sombeval, (provisoire avant Tavannes Machines)

Police mobile du Jura bernois

Date: 12.2025

Adresse: Beau Site 7, 2723 Loveresse

Police territoriale et sûreté régionale

Date: 12.2025

Adresse: Grand-Rue 66, 2732 Reconvilier (provisoire avant Tavannes Machines)

Site d'information

Toutes les informations cantonales relatives au projet Avenir Berne romande (actualité, constructions, documentation et historique) se trouvent sur la page Internet Avenir Berne romande et transfert de Moutier.

Responsable: Direction des travaux publics et des transports (DTT)



Eschert

Fermeture du bureau communal

À l'occasion des fêtes de fin d'année 2025, l'Administration communale sera fermée du 18 décembre 2025 au 4 janvier 2026. La reprise aura lieu dès le 5, aux horaires habituels.

En cas d'extrême urgence, contactez M. Pierre-André Barras, Vice-maire, au 079 742 00 18.

Nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos proches, d'excellentes fêtes de fin d'année et un 2026 à la hauteur de vos attentes et espérances.

Eschert, le 26 novembre 2025

Le Conseil communal et l'Administration



Grandval

Fermeture exceptionnelle du secrétariat

En raison de la préparation de l'assemblée municipale, le bureau sera fermé jeudi 11 décembre 2025. Si vous avez des questions ou des affaires à régler avant la fin de l'année, n'hésitez pas à prendre

rendez-vous au 032 499 95 55 ou d'envoyer vos demandes à secretariat@grandval.ch.

Grandval, le 3 décembre 2025

Le Conseil municipal



Moutier

Avis de construction

Requérant: M. Denis Affolter, Sur le Crêt 100, 2746 Crémies.

Auteur du projet: Banergie.com SA, M. Hans Nyström, Rue de l'Église 14, 2800 Delémont.

Emplacement: parcelle N° 708, au lieu-dit: « Avenue de la Gare 6 », commune de Moutier.

Projet: réaménagement d'un appartement vétuste sous les combles comprenant un agrandissement avec une terrasse fermée (lucarne), démolition d'un balcon au 1^{er} étage et remplacement avec une terrasse ouverte.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: Cpc2.

Zone de protection: zone riveraine.

Dérogations: art. 48 LAE, 41c OEAux et 58 RCC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 2 janvier 2026 inclusivement auprès de l'administration communale de Moutier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 3 décembre 2025.

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Requérant: DUMONT Philippe, Rue du Nord 12, 2740 MOUTIER

Emplacement: Parcelle N° 443, Rue de Chalière 55

Projet: Remplacement d'une haie par une barrière métallique au Sud de la parcelle et pose d'un couvert pour voitures fermé sur deux côtés sur place de parc existante.

Zone: H3

Dérogation: Art. 56 OR

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, jusqu'au 5 janvier 2026 inclusivement auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les articles 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 3 décembre 2025

Services Techniques-Urbanisme



Fenêtres de l'Avent

Chères habitantes et chers habitants,
Nous avons le plaisir de vous communiquer les dates des fenêtres de l'Avent qui auront lieu cette année dans la commune.

Jeudi 4 décembre

Famille Capaul, Valengirou (le Coulou), à partir de 18h, apéro avec vin chaud, chai et snacks. Projection de films + de musique des années 60 et 70 dans l'atelier.

Samedi 6 décembre

Marlyse et Eric Palissot, Sous-Moron 14, à partir de 18h30, thé chaud et apéro.

Mardi 9 décembre

Famille Maire-Crelier, Sous le Tacon 21, à partir de 19h, apéro et collation.

Jeudi 11 décembre

Municipalité de Perrefitte, Halle de gymnastique, à la suite de l'Assemblée municipale qui débute à 20h, apéro.

Vendredi 12 décembre

Stefania Del Zingaro, Clos de la Chapelle 3, à partir de 18h jusqu'à 20h, vin chaud, thé et gourmandises.

Lundi 15 décembre

Laetitia et Marc Deiser, Grosses Oeuches 83, à partir de 17h30, thé et vin chaud.

Mardi 16 décembre

Laura Monnerat et Patrick Deiser, Clos de la Chapelle 2, à partir de 18h30, thé et vin chaud.

Mercredi 17 décembre

Virginie Heyer et Jean-Luc Niederhauser, Neufs Clos 86, à partir de 18h, raclette.

Jeudi 18 décembre

Spectacle de Noël de l'école à la halle de gymnastique à 19h, collation.

Samedi 20 décembre

Maria Bärtschi et Fatima Simoes, Orgerie 2k, à partir de 18h jusqu'à 20h, apéro et cervelas grillés.

La population est cordialement invitée à participer et découvrir les fenêtres. Un grand merci par avance aux personnes participantes pour leur organisation et aux personnes répondant à l'invitation.

Perrefitte, le 26 novembre 2025

Le Conseil municipal

Fermeture du bureau municipal

Durant les Fêtes de fin d'année, le bureau municipal sera fermé du jeudi 18 décembre 2025 à 12h au vendredi 2 janvier 2026 y compris.

En cas de nécessité, il y a lieu de s'adresser au bureau municipal avant la fermeture et aux heures habituelles. Les dossiers déposés publiquement dans l'intervalle pourront être consultés à partir du lundi 5 janvier 2026.

**Validation de vos avis
sur la plateforme:
lundi 14h**

Le Conseil municipal et le personnel communal vous souhaitent leurs meilleurs voeux et de très belles fêtes de fin d'année!

Perrefitte, le 26 novembre 2025

Le Conseil municipal



Petit-Val

Informations communales

Telethon

Le corps des sapeurs-pompiers Val d'Or organise le traditionnel Telethon le **samedi 6 décembre 2025** au hangar (La Verrerie 6) à Bellelay. Ouverture de la cantine dès 10h. Dès 11h30, soupe au pois - saucisses/pain - crêpes. À 14h, visite du St-Nicolas. Venez nombreux soutenir cette action et passer un moment convivial.

Souboz, le 26 novembre 2025

Conseil communal

18. Famille Bühlmann
Chemin des Bouleaux 12

19. Famille Amoruso
Route de Saules 27
(Entrée par le jardin)

20. Assemblée Missionnaire à 20h
Grand-Rue 98

21. Famille Winkler – Rue du Bruye 4d
22. FSG Hommes – Chemin du Stade 8

23. Société d'embellissement
et de développement (SEDR)
préau école primaire
Rue du Collège 7

24. Garderie Arc-en-ciel
Route de Chaindon 2
Décorations autour de l'immeuble
communal – Flavio Torti
Route de Chaindon 9
(uniquement illumination)

L'organisation remercie chaleureusement tous les participants à cette manifestation pour leur enthousiasme.

Reconvilier, le 1^{er} décembre 2025

Commission politique solidaire, culture et sport



Reconvilier

Fenêtres de l'Avent 2025

Pour apporter de la lumière dans nos coeurs et faire étinceler nos yeux en cette fin d'année, des citoyens, associations & sociétés et commerces de Reconvilier vont décorer l'une de leurs fenêtres du 1^{er} au 24 décembre 2025, entre 18h et 20h (sauf indication). Un accueil chaleureux vous attendra

1. Art du soin – Route de Chaindon 8a
2. École à journée continue
Rue de Bel-Air 20
3. Librairie de la Source – Grand-Rue 7
4. Commission politique solidaire, culture et sport
Parc Grock
5. Crèche municipale
Rue du Dr Tièche 10
17h30 à 19h
6. Société ornithologie
Parc ornithologique
7. Famille Mercato – Rue de Bonné 26
Soirée Cappuccino's et
2^e week-end de l'Avent
8. Assemblée municipale
Vie des Crêts 51
Avec apéritif
9. Fêtes des écoles – Rue du Collège 7
Fenêtres décorées
bâtiment « Le Pavillon »
(École enfantine)
10. Torti SA – Grand-Rue 57
11. Centre de puériculture
Route de Chaindon 7
Sur la terrasse
(côté parc ornithologique)
12. Famille Magri – Grand-Rue 86
13. Famille Grüter – Rue du Bruye 1
14. Immeuble – Rue du 16 mars
côté jardin
15. Bibliothèque
Rue du Collège 7
17h à 18h30
16. Famille Tschanz
Rue de la Colline 28
17. Ferme sur le pont d'Amour
famille Gerber
Sur le Pont d'Amour 1

Concept zones 30km/h

En se fondant sur l'article 3, alinéa 2 de la loi fédérale du 19 décembre 1958 sur la circulation routière et sur l'article 44, alinéas 1 et 2 de l'ordonnance du 29 octobre 2008 sur les routes (OR), le Conseil municipal de la commune de Reconvilier décide, avec l'accord de l'Office des ponts et chaussées du canton de Berne, d'introduire et d'abroger les mesures suivantes en matière de circulation routière :

- Commune de Reconvilier
- Zones 30 Nord & Sud
- Signalisation par zones 30 km/h

Délimitation :

Sur toutes les routes communales de la commune de Reconvilier

Abrogations :

Les restrictions ci-après sont abrogées.

- Vitesse maximale 40 km/h

À la rue des Condémines, à la rue du Dr. Tièche, à la rue de la Chaudrette, à la rue du Bruye, à la route de Chaindon et à la rue du Moulin (jusqu'à la limite communale avec Loveresse).

- Vitesse maximale 30 km/h

À la Vie des Crêts, jusqu'au giratoire (Condémines, Jolimont, Vie des crêts)

Les signaux « cédez le passage », à l'exception de ceux placés sur les giratoires, sont abrogés et remplacés par la priorité de droite ou des signaux « stop » si la sécurité routière l'exige.

Motif de la mesure : Augmentation du niveau de sécurité sur les routes communales

Selon l'article 63, alinéa 1, lettre a et l'article 67 de la loi sur la procédure et la juridiction administratives (LPJA), la présente décision peut être attaquée par voie de recours administratif devant la préfète de l'arrondissement administratif du Jura bernois dans les 30 jours à compter de sa publication. Le recours administratif doit être formé par écrit en langue française. Il doit contenir une conclusion, une motivation, l'indication des faits, les moyens de preuve et la signature de l'intéressé(e).

La présente décision entrera en vigueur dès que les signaux auront été mis en place.

Reconvilier, le 27.11.2025

Municipalité de Reconvilier, Conseil municipal



Saicourt

Informations communales

Telethon

Le corps des sapeurs-pompiers Val d'Or organise le traditionnel Telethon le **samedi 6 décembre 2025** au hangar (La Verrerie 6) à Bellelay. Ouverture de la cantine dès 10h. Dès 11h30, soupe au poïs – saucisses/pain – crêpes. À 14h, visite du St-Nicolas. Venez nombreux soutenir cette action et passer un moment convivial.

Le Fuet, le 26 novembre 2025

Conseil municipal

Informations communales

Fête de Noël

Le Collectif'BFS organise sa traditionnelle fête de Noël en collaboration avec la bourgeoisie de Saicourt. Elle aura lieu le vendredi **12 décembre 2025 dès 18h30 à l'Arboretum au Fuet** (à proximité de la ciblerie). Une fondue géante sera offerte aux participants. Chacun est libre d'apporter une pâtisserie ou de mettre une pièce dans la tirelire qui sera déposée à cet effet. Les sapins de Noël seront disponibles vers le hangar de la bourgeoisie au Fuet.

Le Fuet, le 3 décembre 2025

Conseil municipal



Saules

Sapins de Noël

Cette année, pour marquer la reprise de la gestion des pâturages communaux par les agriculteurs de Saules, la commune mixte de Saules, en collaboration avec l'Association d'exploitation des pâturages de Saules, offre à sa population un sapin de Noël par ménage.

Venez chercher votre sapin le **samedi 6 décembre 2025 de 10h à 12h au Milieu du Village** devant le bâtiment de l'administration communale.

Vin chaud et thé offerts par la commune

Saules, le 3 décembre 2025

Conseil communal



Sorvilier

Avis de construction

Requérants : Patrick Cano et Josiane Rossé, Clos Jobelz 4, 2736 Sorvilier Projet: Pose d'une véranda sur la terrasse et fermeture sous le couvert existant

Emplacement: parcelle N°. 1034, au lieu-dit « Clos Jobelz 4 »

Dimensions: selon les plans déposés

Construction: selon les plans déposés

Zone: H2a

Dépôt de la demande avec plans, **jusqu'au 3 janvier 2026 inclusivement**, auprès de l'administration communale de Sorvilier. Les oppositions ou réserves de droit, faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et la même adresse. Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss. LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sorvilier, le 3 décembre 2025

Le Conseil municipal

Election complémentaire d'un membre de la commission scolaire

Nombre d'électeurs inscrits: 201

Cartes de légitimation rentrées: 92

Nombre de bulletins rentrés: 58

Bulletins n'entrant pas en ligne de compte: 6 blancs

Nombre de bulletins valables: 52

Ont obtenu des voix:

Doris Boillat: 18

Audrey Houmaré: 12

Martial Giobellina: 8

Yves Monnier: 3

Mélanie Schöni: 3

Loric Friedli: 2

Pascal Germiquet: 2

Voix éparses: 4

Est élue: Doris Boillat

Sorvilier, le 3 décembre 2025

Le Conseil municipal

- **18 décembre 2025**: Fenêtre des écoles et de l'EJC, Rue des Sources 2

- **19 décembre 2025**: Famille Rollat Christian & Rosemarie, Rue du Petit-Bâle 9

- **21 décembre 2025**: Paroisse Catholique de Tavannes, Rue du Général Voirol 7

- **22 décembre 2025**: Famille Aebi Lara & Daniel, Route de Tramelan 20

Tavannes, le 26 novembre 2025

Commission Vie Locale

Arrêté du Conseil municipal

Décision du Conseil municipal relative à la libération d'un crédit de CHF 115'000.00 pour le financement de la démolition du bâtiment sis à la Rue Pierre-Pertuis 39 et ss (ancienne ferme Lüthi) et aménagement de l'espace. Le crédit voté est soumis au référendum facultatif conformément à l'art. 25 du règlement d'organisation. Le délai référendaire est de 30 jours à compter de la publication du présent arrêté. Au moins cinq pour cent du corps électoral peut lancer un référendum contre un arrêté du Conseil municipal concernant un objet énoncé à l'art. 4 lettre c du RO, pour autant qu'il porte sur un montant supérieur à CHF 80'000.00 et ne dépassant pas CHF 200'000.00.

Au terme du délai référendaire, les signatures doivent être déposées à l'adresse du secrétariat municipal. Toute information complémentaire sur cette dépense peut être obtenue auprès du responsable des travaux publics.

Tavannes, le 27 novembre 2025

Le Conseil municipal

Tavannes

Fenêtres de l'Avent 2025 - Programme officiel

Du 1^{er} au 22 décembre, vous êtes cordialement invités à découvrir les fenêtres de l'avent, décorées avec soin par les familles, les commerces et les associations de notre village. Dans l'idée de partager un moment de convivialité, du vin chaud et du thé seront servis entre 18h et 20h. Venez nombreux!

Voici le programme officiel:

- **1^{er} décembre 2025**: Famille Bohnenblust Jérémie & Delphine, Chemin de la Rive 1
- **2 décembre 2025**: Point Rencontre du Jura bernois, Grand-Rue 16
- **3 décembre 2025**: Famille Buache Thomas & Laeticia, Rue des Prés 39
- **4 décembre 2025**: Natur'Mel, Route de Pierre-Pertuis 10
- **5 décembre 2025**: Famille Hirschy Sébastien & Zeller Angela, Chemin de la Rochette 5
- **6 décembre 2025**: Scouts Pierre-Pertuis, Chemin de l'Orgerie 25 + Saint-Nicolas organisée par l'UNAT, Place de la Gare
- **7 décembre 2025**: Église Évangélique Mennonite Tavannes, Rue de Pierre-Pertuis 30
- **8 décembre 2025**: Famille Gyger Samuel & Caroline, La Vauche 3
- **9 décembre 2025**: Familles Eicher, Weber & Bühler, Rue du Mont 12a
- **10 décembre 2025**: Famille Guerbadot Clive & Cindy, Champs la Clary 4
- **11 décembre 2025**: Vuilleumier Rachel & Burri Rosy, Rue des Lilas 2
- **12 décembre 2025**: Famille Gilgen Frédéric & Cornelie, Orange 18
- **13 décembre 2025**: Famille Hirt Jonathan & Morgane, Route du Fuet 3
- **14 décembre 2025**: Famille Micheli Luigi & Sandrine, Rue des Prés Bernard 26
- **15 décembre 2025**: Bâloise Assurance, Rue du Quai 20
- **16 décembre 2025**: Famille Niederhauser David & Laura, Rue de la Sagnette 17
- **17 décembre 2025**: Famille Bass Luc & Virginie, Chemin de la Rive 17

Une boucle de raquette entre forêts et pâturages à Tavannes

Une belle boucle de 3,5 km a été balisée au départ du Restaurant Le Grimm à Tavannes. Avec ses 246 mètres de dénivelé et une durée d'environ 1h50, cet itinéraire vous promet une aventure à travers les magnifiques paysages de notre région.

Au vu des récentes chutes de neige, cette escapade est désormais accessible à tous les amateurs de raquette!

Tavannes, le 26 novembre 2025

Commission Vie Locale



Valbirse

Avis de construction

Requérante : Commune mixte de Valbirse, Rue Aimé Charpiloz 2, 2735 Bévilard.

Emplacement: parcelles N° 1387 (DS 1386), au lieu-dit: « Le Stade 1 », Bévilard, commune de Valbirse.

Projet: demande après coup pour la pose d'une paroi entre les bâtiments 1 et 1a pour fermer la cuisine.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: ZSL 1.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 2 janvier 2026 inclusivement** auprès de l'administration communale de Valbirse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 3 décembre 2025.

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

« Demande après-coup » - modification du permis de construire no 1539 24-50 délivré le 1^{er} octobre 2024

Requérants/maître d'ouvrage: SB GARE SA, Av. de la Gare 23-25, 2740 Moutier

Auteur du projet: René Seuret SA, Rue du Stand 13, 2830 Courrendlin

Adresse du projet: BF 116, Route de Sorvilier 9, 2735 Bévilard

Description du projet: modification de la couleur des balcons et du caisson sur le garage, en bleu

Dimensions du projet: selon plans déposés

Constructions du projet: selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions: H3

Dépôt public: du 26 novembre au 26 décembre 2025 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse (au guichet version papier) ainsi qu'en ligne sur notre site internet sous « Aménagement local/constructions - consulter un permis de construire ».

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpilloz 2 à Bévilard, dans le même délai.

Seules les modifications peuvent faire l'objet d'oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpilloz 2 à Bévilard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Bévilard, le 21 novembre 2025

Commune mixte de Valbirse

Avis de construction

Requérants/maître d'ouvrage: Minder Christelle et Leo Domenico, Rue des Aubépines 6, 2735 Malleray

Auteur du projet: GobaTech, Gobat Patrick, En Géneveret 11, 2824 Vicques

Adresse du projet: BF 1486, Rue des Aubépines 6, 2735 Malleray

Description du projet: Remplacement des fenêtres, d'un Velux, de la porte d'entrée et des portes du garage (couleur gris quartz RAL 7039). Remplacement de la verrière translucide de la terrasse SUD/ OUEST, en partie par une fenêtre et en partie par un mur en brique, crépi (couleur brun clair, teinte Ruco Y134). Réfection de la toiture de la maison et du garage (revêtement ETERNIT Structa, couleur anthracite RAL 6512). Peinture des façades de la maison EST et SUD et du garage NORD (couleur brun clair, teinte Ruco Y134). Pose d'une isolation périphérique, façade NORD et OUEST de la maison (revêtement extérieur ETERNIT Clinar Clip Nobilis, couleur Granite 622). Pose ajoutée de 40x capteurs solaires PV sur le pan SUD de la maison (couleur noir).

Dimensions du projet: selon plans déposés

Constructions du projet: selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions: H2

Dépôt public: du 26 novembre au 26 décembre 2025 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse (au guichet version papier) ainsi qu'en ligne sur notre site internet

sous « Aménagement local/constructions - consulter un permis de construire ».

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpilloz 2 à Bévilard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Bévilard, le 21 novembre 2025

Commune mixte de Valbirse

Avis de construction

Requérante: Sunrise GmbH,

Thurgauerstrasse 101b, 8152 Glattpark (Opfikon).

Auteur du projet: Axians Schweiz AG, Pulverstrasse 8, 3063 Ittigen.

Emplacement: parcelle N° 1171, au lieu-dit: « La Grande Pesse », Bévilard, commune de Valbirse.

Projet: demande après coup pour le remplacement d'antennes adaptatives avec facteur de correction pour les technologies 3G, 4G et 5G pour le compte de Sunrise GmbH.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: agricole.

Dérogation: art. 24 LAT.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 26 décembre 2025 inclusivement auprès de l'administration communale de Valbirse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Courtelary, le 26 novembre 2025

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Requérante : Commune mixte de Valbirse, Rue Aimé Charpilloz 2, 2735 Bévilard.

Emplacement : parcelle N° 1822, au lieu-dit « La Lignière », Malleray, commune de Valbirse.

Projet : aménagement d'un nouveau téléphérique et d'un nouveau jeu de gymnastique combiné sur la place de jeux existante.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : ZSL 4 « Places de jeux ».

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 2 janvier 2026 inclusivement auprès de l'administration communale de Valbirse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 3 décembre 2025.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

Conseil général du 24 novembre 2025

Lors de sa séance du lundi 24 novembre 2025, le Conseil général a souverainement:

- élu les membres du Bureau du Conseil général pour l'année 2026:
- Alexandre Jolicorps (UDC et sympathisants), président;
- Eric Charpilloz (PS et sympathisants), 1^{er} vice-président;
- Nolwenn Fromageat (PLR et sympathisants), 2^e vice-présidente;
- Loïc Weber (HSV) et Christelle Faigaux (Liste libre), scrutateurs.
- approuvé un crédit de CHF 341'000 pour la réfection de deux salles de classe au Collège à Malleray.
- approuvé un crédit d'investissement de CHF 500'000 pour la rénovation de l'ancien stand de tir à Bévilard.
- accepté, sous la forme du postulat, la motion 2025-01 « Réduction et maîtrise des coûts du Service social Centre Orval ».
- accepté, sous la forme du postulat, la motion 2025-02 « Retour à l'équilibre durable, sans sacrifier l'accessibilité ni la qualité du service public ».

Sous réserve du référendum facultatif, le Conseil général a:

- approuvé le budget 2026 avec la quotité d'impôt communale à 2.0 (inchangée), le taux de la taxe immobilière à 1.5% (inchangé), le budget du compte global.

Conformément à l'article 40 du Règlement d'organisation de la commune mixte de Valbirse, le référendum peut être demandé par 5% des ayants droit au vote en matière communale dans les 30 jours suivant la présente publication. L'ayant droit au vote en matière communale doit apposer de sa main et lisiblement son nom, son prénom, son année de naissance et son adresse sur la liste de signatures. Il y adjoint sa signature. La même demande de référendum ne peut être signée qu'une fois. Le référendum, accompagné des signatures, doit être déposé auprès du Conseil communal de Valbirse, rue Aimé Charpilloz 2, 2735 Bévilard.

Un recours relatif aux décisions susmentionnées peut être formé dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le recours doit être adressé, en deux exemplaires et par écrit, à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Bévilard, le 25 novembre 2025

Commune mixte de Valbirse

Divers

SECOR

Syndicat de communes pour l'épuration des eaux usées du centre de l'Orval, 2738 Court

L'Office des eaux et des déchets du canton de Berne a approuvé la modification des articles Nos 7, 15, 23, 25, 53, 54 ainsi que les annexes II et III du règlement d'organisation (RO) du SECOR.

Ces modifications entrent en vigueur immédiatement.

Bévilard, le 3 décembre 2025

Commission SECOR

Paroisse catholique de Tavannes/Reconvilier

Assemblée de paroisse extraordinaire

Invitation à l'assemblée extraordinaire de la paroisse catholique de Tavannes/Reconvilier le mercredi 7 janvier 2026 à la salle de paroisse de Tavannes à 18h30.

Ordre du jour:

1. Lecture du PV de l'assemblée du 4 décembre 2025

2. Élection du président des assemblées
3. Élection du vice-président des assemblées
4. Élection de la secrétaire des assemblées
5. Élection de la présidence du conseil de paroisse
6. Élection des membres du conseil de paroisse
7. Informations sur la réfection de la cure et sur la réfection des alentours de l'église
8. Informations sur la vie de la paroisse
9. Divers

Le conseil de paroisse

Pour publication dans la Feuille officielle d'avis du district de Moutier.

École secondaire de La Courtine

Publication en vue du référendum facultatif (art. 9 du règlement scolaire)

Arrêté de l'Assemblée des délégués du 13 novembre 2025

L'Assemblée des délégués de l'École secondaire de La Courtine a, lors de sa séance du 13 novembre 2025, adopté l'arrêté suivant:

Crédit d'investissement

Un crédit de CHF 62'000.– est accordé pour le renouvellement du parc informatique de l'École secondaire de La Courtine.

Référendum facultatif

Conformément à l'article 9 du règlement de l'École secondaire de La Courtine, cet arrêté peut faire l'objet d'un référendum facultatif.

Le délai référendaire est de 30 jours dès la présente publication, soit jusqu'au 1^{er} janvier 2026.

Le référendum aboutit lorsque:

- les conseils municipaux d'au moins 3 communes affiliées en font la demande, ou
- la demande réunit les signatures d'au moins 5 % des ayants droit au vote des communes affiliées à savoir 87.

Les demandes doivent être déposées auprès de la:
Commission scolaire de l'École secondaire de La Courtine
Route des Genevez 1
2713 Bellelay

Le dossier relatif à l'arrêté est déposé au Secrétariat de la Commission scolaire et peut être consulté durant toute la période référendaire, pendant les heures d'ouverture ordinaires.

Bellelay, le 3 décembre 2025

Le président de l'assemblée des délégués

Communes de Court et Sorvilier

Plan des chemins forestiers N° 48005 «Court»

Vu l'art. 32 de l'Ordonnance cantonale sur les forêts du 29 octobre 1997, la Division forestière Jura bernois met en dépôt public le plan des chemins forestiers «Court» auprès de l'administration des communes concernées.

Le plan des chemins forestiers fixe les tronçons à considérer comme routes et pistes forestières au sens de la loi sur les forêts et règle les interdictions de circuler.

Les documents seront déposés auprès des administrations des communes de Court et Sorvilier ainsi que de la Division forestière Jura bernois à Tavannes du 3.12.2025 au 14.1.2026. Ils peuvent y être consultés pendant les heures de bureau.

Les personnes habilitées à faire opposition peuvent le faire par écrit, de manière fondée, au cours du délai de dépôt public. L'opposition devra être déposée au secrétariat communal et être adressée à la Division forestière, à l'attention de l'Office des forêts et des dangers naturels du Canton de Berne.

Tavannes, le 3.12.2025

Division forestière Jura bernois
Case postale 54
2710 Tavannes

Le Chef de Division: Rénald Queloz

Dernière édition 2025
Mercredi
24 décembre

Première édition 2026
Mercredi
14 janvier

Calendrier des parutions 2025

N° sem.	N° par.	Date	Jour de parution	18	16	30.04.2025	mercredi	36	31	03.09.2025	mercredi
1		01.01.2025	SUPPRIME	19	17	07.05.2025	mercredi	37	32	10.09.2025	mercredi
2		08.01.2025	SUPPRIME	20	18	14.05.2025	mercredi	38	33	17.09.2025	mercredi
3	1	15.01.2025	mercredi	21	19	21.05.2025	mercredi	39	34	24.09.2025	mercredi
4	2	22.01.2025	mercredi	22	20	28.05.2025	mercredi	40	35	01.10.2025	mercredi
5	3	29.01.2025	mercredi	23	21	04.06.2025	mercredi	41	36	08.10.2025	mercredi
6	4	05.02.2025	mercredi	24	22	12.06.2025	JEUDI	42	37	15.10.2025	mercredi
7	5	12.02.2025	mercredi	25	23	18.06.2025	mercredi	43	38	22.10.2025	mercredi
8	6	19.02.2025	mercredi	26	24	25.06.2025	mercredi	44	39	29.10.2025	mercredi
9	7	26.02.2025	mercredi	27	25	02.07.2025	mercredi	45	40	05.11.2025	mercredi
10	8	05.03.2025	mercredi	28	26	09.07.2025	mercredi	46	41	12.11.2025	mercredi
11	9	12.03.2025	mercredi	29		16.07.2025	SUPPRIME	47	42	19.11.2025	mercredi
12	10	19.03.2025	mercredi	30		23.07.2025	SUPPRIME	48	43	26.11.2025	mercredi
13	11	26.03.2025	mercredi	31		30.07.2025	SUPPRIME	49	44	03.12.2025	mercredi
14	12	02.04.2025	mercredi	32	27	07.08.2025	JEUDI	50	45	10.12.2025	mercredi
15	13	09.04.2025	mercredi	33	28	13.08.2025	mercredi	51	46	17.12.2025	mercredi
16	14	16.04.2025	mercredi	34	29	20.08.2025	mercredi	52	47	24.12.2025	mercredi
17	15	24.04.2025	JEUDI	35	30	27.08.2025	mercredi			31.12.2025	SUPPRIME

Retrouvez la feuille officielle d'avis du district de Moutier en version électronique sur www.lasemaine.ch



informations pratiques



Perrefitte

Administration communale
Sous le Tacon 24
2742 Perrefitte

Téléphone: 032 493 22 74
Courriel: secretariat@perrefitte.ch
Agence AVS du Grand Val: 032 495 16 77 (répondeur en cas d'absence)
Heures d'ouverture: Mardi 17 h - 19 h
Site internet: Jeudi 8 h 30 - 10 h 30
www.perrefitte.ch



Petit-Val

Commune mixte de Petit-Val
Derrière les Hôtas 23
2748 Souboz

Téléphone: 032 484 94 70
Courriel: admin@petit-val.ch
Heures d'ouverture: Lundi de 16 h à 18 h
Mardi de 9 h 30 à 11 h
ou sur rendez-vous
Site internet: www.petit-val.ch



Rebévelier

Administration communale
Rebévelier, 2717 Rebévelier
c.o Brogna Alexandra,
Rue des Chardonnerets 7
2740 Moutier

Téléphone: 079 247 38 62
ou 032 493 47 44
Courriel: rebevelier@bluewin.ch
Heures d'ouverture: sur demande



Reconvilier

Municipalité de Reconvilier
Route de Chaindon 9
2732 Reconvilier

Téléphone: 032 482 73 73
Courriel: info@reconvilier.ch
Site internet: www.reconvilier.ch

Heures d'ouverture

- L'administration municipale est ouverte chaque semaine les lundi, mardi et jeudi de 10 h à 11 h 45 et de 15 h à 17 h.
- La permanence téléphonique est assurée du lundi au vendredi matin de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.



informations pratiques



Saicourt

Administration municipale
Pré Paroz 1
2712 Le Fuet

Téléphone: 032 481 24 03
Courriel: admin@saicourt.ch
Heures d'ouverture: Mardi 10h à 11h et 15h à 18h
Mercredi 10h à 11h
Jeudi 15h à 16h
Vendredi 10h à 11h
Site internet: www.saicourt.ch

Indications officielles

- Directrice du syndicat scolaire Saicourt – Petit-Val: M^{me} Sophie Bilat, 032 484 98 30 (écoles enfantines et primaires)
- Directeur de l'école secondaire de la Courtine: Jérôme Montavon, 032 484 01 06

Heures d'ouverture déchetteries: Du lundi au samedi de 7h à 19h



Saules

Administration communale
Milieu du Village 13
2732 Saules

Téléphone: 032 481 38 28
Courriel: commune@saules-be.ch
Heures d'ouverture: mercredi de 16h à 17h
ou sur rendez-vous
Site internet: www.saules-be.ch



Seehof

Commune municipale
Gross-Karlisberg 23a
2747 Elay . Seehof

Téléphone: 032 499 96 60
Courriel: gemeinde@gemeindeseehof.ch
Heures d'ouverture: Ouvert le lundi de 9h à 11h



Sorvilier

Administration municipale
Rue Principale 18
2736 Sorvilier

Téléphone: 032 492 18 29
Courriel: adm@sorvilier.ch
Heures d'ouverture: Lundi de 16h à 18h 30
Site internet: www.sorvilier.ch



informations pratiques



Moutier

Municipalité de Moutier
Rue de l'Hôtel-de-Ville 1
Case postale 927
2740 Moutier

Heures d'ouverture

Tous les bureaux municipaux (sauf Service social):

Lu - ma 9h à 11h et 15h à 17h
Mercredi 15h à 17h
Jeudi 15h à 18h
Vendredi 9h à 11h et 14h à 16h

Service social:

Lu et ve 9h à 11h et 14h à 16h
Ma et Me 14h à 16h
Jeudi 14h à 18h

Police administrative:

Lu - ma et ve 10h à 11h et 15h à 16h
Mercredi 15h à 16h
Jeudi 10h à 11h et 16h à 18h

Téléphones

Centrale	032 494 11 11
Chancellerie	032 494 11 11
Impôts	032 494 11 21
Caisse municipale	032 494 11 25
Contrôle des habitants	032 494 11 27
Service social	032 494 11 34
Agence AVS	032 494 11 39
Police administrative	032 494 11 29
Bâtiments.Urbanisme.	
Travaux publics	032 494 13 33
Electricité.Eau.	032 494 12 14
Service de piquet	
Electricité. Eau	032 494 12 12
Centre de l'enfance	
Ecole à journée continue	032 493 56 31
Service d'accueil en famille	032 492 10 05
SeJAC	032 493 10 11
Bibliothèque	032 493 59 69

Service de renseignements juridiques

Chancellerie municipale 032 494 11 11

Cartes journalières dégriffées Commune

Cartes vendues uniquement aux habitants de la Ville de Moutier et à retirer au guichet de la Caisse municipale (pas de réservation par téléphone).
Paiement immédiat en espèce.

Bons prévôtois

Caisse municipale 032 494 11 25

Site internet
www.moutier.ch

Courriel
info@moutier.ch